

**CONTEXTE**

Créé dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle est un organisme d'intérêt public qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Dans le cadre de cette mission, le CAUE 54 a été sollicité par la ville de Longwy, en collaboration avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, pour étudier comment rénover et valoriser le bâti de quartiers résidentiels homogènes issus d'opérations de constructions groupées réalisées au milieu du 20^{ème} siècle (quart nord-est de la ville).

MISSIONS

L'étude consistera à réaliser des diagnostics urbains et architecturaux (recherche de données historiques, analyse, cartographie, relevés, photographies, synthèse), de réaliser des fiches de typologies architecturales et de hiérarchiser les enjeux en présence, avant de proposer des prescriptions de protections patrimoniales et de rénovations énergétiques, voire des interventions sur les espaces publics environnants.

PROFIL DE POSTE

Etudiant(e) en architecture (en master de préférence ou en situation de césure) ;
Intéressé(e) par les questions urbaines, le patrimoine et la rénovation énergétique du bâti existant ; ayant des notions de diagnostic architectural et urbain, avec la faculté d'analyse des enjeux et de synthèse aux différentes échelles de projet ;
Maîtrise de la cartographie et des outils informatiques de base, notamment de la suite Adobe (Photoshop, Illustrator, InDesign) ;
Bonne expression rédactionnelle, orale et graphique ;
Autonomie et aptitude au travail en équipe ;
Permis B (véhicules du CAUE à disposition)

MODALITÉS

Stage de deux mois à effectuer entre février et juin 2022

Basé à Nancy

Gratification selon montant minimum, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae,
- Un portfolio des travaux réalisés

Les candidatures sont à envoyer au plus tard pour le vendredi 4 février 2022 par mail à l'adresse suivante : caue@caue54.departement54.fr